

Christian NTABALINZI
Tél : +243 977999980
Email : chrisntabalizi@gmail.com

Kinshasa, le 25 Avril 2025

République Démocratique du Congo
PRIMATURE 2025
Courrier rec. 25 AVR 2025
Sous le n° 25/16/03
Heure: 16h25
Paraphé: [Signature]

Transmis copie pour infos à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République ;
(Avec l'expression de mes hommages le plus déferents)
 - L'honorable Président de l'Assemblée Nationale ;
 - L'honorable Président du Sénat ;
 - Son Excellence Madame la Première Ministre ;
(Avec l'assurance de ma haute considération)
 - Son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre de Transport et Voie de Communication ;
 - Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Santé ;
 - Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre d'emploi et travail ;
 - Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Ville de Kinshasa ;
- (Tous) à Kinshasa/Gombe
- À Son Excellence Monsieur le Vice Premier, Ministre de la Fonction Publique
- A son Excellence Madame la Ministre d'Etat, Ministre de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté

[Large handwritten signature]

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
CABINET DU VICE - PREMIERE MINISTRE

Reçu le : 25/04/2025
Numéro : 8228
Heure :
Signature : [Signature]

à Kinshasa/Gombe

Objet : Proposition d'un réaménagement des horaires de travail des écoles et de la Fonction Publique en vue de limiter les effets néfastes des embouteillages dans la ville de Kinshasa

Excellences Messieurs les Ministres,

En ma qualité d'acteur politique engagé dans la recherche des solutions concrètes pour l'amélioration des conditions de vie des milliers des fonctionnaires, enseignants et élèves congolais sous votre responsabilité, je me permets de vous adresser la présente correspondance dans le souci d'attirer votre attention sur une problématique urgente et persistante.

Il s'agit indéniablement des embouteillages monstrueux qui paralysent au quotidien la ville de Kinshasa ; avec des conséquences sanitaires, sociales et économiques graves.

Les plus de 20 millions des habitants de Kinshasa, en commençant par le premier citoyen jusqu'aux enfants habitants la périphérie de la ville, subissent les affres des blocages des tronçons routiers urbains.

Il est aujourd'hui incontestable que les embouteillages dans notre capitale constituent une véritable épreuve pour les travailleurs, les élèves, et les familles dans leur ensemble.

Le rythme imposé par les horaires actuels - avec un début de travail souvent à 7h30 ou 8h - contraignent les fonctionnaires enseignants, élèves et les parents d'élèves à quitter leurs domiciles aux aurores, bien avant 4h ou 5h du matin, dans l'espoir d'éviter les bouchons infernaux et d'arriver à l'heure sur leur lieu de travail ou à l'école.

Malheureusement, malgré ce sacrifice, ils n'y parviennent plus.

Cette situation engendre de multiples répercussions négatives sur la santé et le bien-être de notre population, dont voici les plus notables :

- Conséquences sanitaires sur les adultes :

Le réveil au quotidien à une heure anormalement matinale, souvent associée à un stress intense causé par la peur d'arriver en retard, contribue à l'apparition ou à l'aggravation des maladies cardiovasculaires.

A ce stress il faut ajouter les insomnies et le manque d'assez de temps de sommeil.

Parmi celles-ci, l'on peut citer à coups sûrs, hypertension artérielle chronique, les maladies coronariennes, un risque accru d'infarctus du myocarde et le danger permanent d'accidents vasculaires cérébraux (AVC).

- Conséquences sur la santé physique et mentale des enfants :

Nos enfants quant à eux sont exposés à un dérèglement biologique manifeste à cause du manque de sommeil et du réveil trop précoce. Ce rythme contre nature provoque des troubles de l'humeur, la perte de l'attention et de la concentration et une baisse généralisée sur la performance scolaire.

- Les facteurs aggravants pour tous les usagers des routes sont multiples.

À ces effets, s'ajoutent des éléments aggravants tels que le stress dû à une routine matinale précipitée et oppressante ; l'absence d'une alimentation matinale souvent faite de temps, ce qui affaiblit la résistance physique, l'exposition prolongée au froid ou à l'humidité à bord des véhicules de transports en commun, sans protection adaptée.

C'est dans cette optique que je vous propose respectueusement les mesures suivantes :

- I. Fixer le début de la journée de travail des fonctionnaires à 9h00, avec une fermeture à 16h30.
- II. Fixer le début des cours pour les enseignants à 8h30, avec une fin des cours à 13h30.

Une telle réorganisation des horaires, bien qu'apparemment simple, apporterait un soulagement significatif à nos compatriotes, avec effet indirect sur la fluidité du trafic aux heures de pointe.

En effet, en étalant les déplacements sur des créneaux horaires différents, on évite le pic de circulation observé actuellement entre 4h et 8h du matin.

Par ailleurs, ces nouveaux horaires permettraient aux familles de vivre leurs matinées dans la sérénité, avec un temps suffisant pour les besoins physiologiques élémentaires (sommeil, toilette, repas, préparation professionnelle) sans précipitation ni stress.

Je reste convaincu, Excellences Messieurs les Ministres, que votre sens du devoir et votre écoute des réalités de terrain vous guideront dans l'examen de cette proposition qui se veut pragmatique, humaniste et bénéfique pour le bien commun.

Je me tiens à votre disposition pour tout échange complémentaire sur cette question, et vous prie de recevoir, Excellence, l'expression de ma haute considération.

Christian NTABALINZI

Citoyen congolais